

III ÉPOQUE

CONSOLIDATION ET CESSION

(1700-1800)

A. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

1^o **Second mariage** : — veuf de Marie-Térèse (1683), le roi épouse (1685) *morganatiquement* — avec une personne qui n'est pas princesse — madame de Maintenon, veuve du poète Paul Scarron, laquelle par le charme de ses vertus l'arrache au désordre. — Son fils unique, le *Grand Dauphin Louis*, élève de Bossuet, succombe à la vérole (14 avril 1711), laissant le trône au duc de Bourgogne, son fils, élève de Fénelon. — En 1712, le duc meurt et laisse deux fils, *Louis* et *Philippe* d'Anjou.

2^o **Guerre de la succession d'Espagne** (1701-14) : — *ses causes* sont : les prétentions au trône des Maisons rivales de France, de Bavière, d'Autriche. — Le testament de *Charles II* lègue la couronne au jeune Philippe, duc d'Anjou, qui devient **Philippe V** d'Espagne : " Il n'y a plus de Pyrénées ! " s'écrie Louis XIV. — La *Grande Alliance* de La Haye coalise aussitôt Hollande, Autriche, Angleterre, Prusse contre France, Espagne, Bavière, Savoie, Portugal.

Trois périodes du conflit : — 1. la fortune des armes est indécise (1701-10) ; — 2. la France, accablée de cruels revers (1704-10) ; — 3. elle est sauvée par des succès inespérés (1710-14). — En 1713, signature du *traité d'Utrecht* (Hollande) avec l'Angleterre : le roi de France reconnaît l'accession de la Maison de Hanovre, tolère l'expulsion du prétendant catholique Stuart, Jacques III, subit la cession de la baie d'Hudson en Acadie, de Terre-Neuve, la démolition des fortifications de Dunkerque. — *Les résultats* de la lutte sont : — pour la France : détresse financière, épuisement des effectifs militaires, décadence de la dynastie des Bourbons sur le trône d'Espagne ; — pour l'Angleterre : domination des mers, extension coloniale en Amérique, acquisition de Gibraltar et de Port-Mahon, abaissement des marines rivales, tutelle mise sur la Hollande et le Portugal.

3^o **Testament royal** : — Louis XIV lègue la banqueroute à son successeur. Son héritier, *Louis XV*, est un enfant de cinq ans ! — En mai 1715, afin d'écarter la branche d'Orléans bourbonnienne, il déclare *princes royaux*, héritiers éventuels du trône, le duc du Maine et le comte de Toulouse, issus de l'altière Montespan. — Il institue au jeune Dauphin un *Conseil de Régence*, présidé par le duc d'Orléans.

4^o **Mort du roi** : — il s'alite en août 1715. — A Louis XV il dit avec amertume : " J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imites pas en cela, non plus que dans les grandes dépenses. Prenez conseil en toutes choses. Soulagez vos peuples, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même ". — Le 1^{er} septembre, il meurt, après 72 ans de règne. — Massillon prononce l'oraison funèbre : " Dieu seul est grand ! " — Le peuple parisien insulta aux dépouilles royales... — Malgré ses fautes, la postérité lui a décerné le surnom de *Grand Roi*. — Madame de Maintenon mourut sans postérité (1719).

1^o **Son caractère** : — fils de *Philippe d'Orléans*, unique frère de Louis XIV, et de Charlotte-Élisabeth de Bavière, il naquit le 2 août 1674 ; — il épousa mademoiselle de Blois, fille légitimée de madame de Montespan. — Son premier acte fut de faire annuler par

I°

Louis XIV

(1700-15)